



AFPA Centre-Val de Loire

Réunion plénière CSE.E Centre-Val de Loire FEVRIER 2025

Délégation FO

Isabelle KINDERF MAZABRAUD Elue titulaire/ DSR - **Silvia ROBINARD** Elue titulaire
Marlène TRAHOT Elue titulaire - **Sandrine LEGALLAIS** Elue suppléante
Myriam STEPHANO Elue suppléante - **Cédric GASNIER** Elu titulaire - **Vincent ADAMO** Elu suppléant
Laurent CHATAIGNIER Elu suppléant – **Rosan MARBOEUF** Elu suppléant – **Alain LHUILLIER** /RS



Déclaration Délégation Force Ouvrière AFPA Centre-Val de Loire
CSEE AFPA Centre-Val de Loire – 18 février 2025

HOMMAGE A GAUTIER BRUCKER

Salarié AFPA, Responsable Informatique Régional sur les sites de Mulhouse, Colmar et Strasbourg.

Un collègue, un camarade, un homme, **Gautier BRUCKER** a mis fin à ses jours fin janvier.
Ce n'est pas anodin...

*Rien n'est anodin
Mais, l'oiseau se tait face à sa douleur.
Le mal de l'un, l'autre n'en sait rien,
Une feuille souffre sans que l'autre ne le devine,
La branche qui sait, elle, garde le silence...
L'indifférence murmure,
« Cette douleur n'est pas la mienne ».
La vie crie,
« Attention, je suis là, entendez-moi ».*

Chaque vie est précieuse, elle doit être respectée et protégée.

Le CSE Grand-Est, par le biais de la CSSCT, procédera à une enquête dans les plus brefs délais.

Toutes nos sincères pensées vont à sa famille et à ses proches.
Tout notre soutien à ses collègues du Grand Est.
Nous pensons à lui.

Notre délégation souhaite observer une minute de silence et de recueillement à la mémoire de **Gautier**.

La délégation FO AFPA Centre-Val de Loire.



Déclaration intersyndicale du 18 février 2025 au CSEE

vendredi 14 février 2025
14:34

Lecture d'une déclaration intersyndicale des élus AFPA Centre Val-de-Loire réunis en CSEE ce jour à propos des conditions d'accueil lors de la réunion du personnel et de la fresque NOVA.

Madame la présidente,
En janvier, afin de présenter ses vœux, et partager la galette, la direction a réuni l'ensemble des salariés sur chaque site.

Nous déplorons les conditions d'accueil des salariés lors de certaines de ces réunions, par exemple :

- Pour la réunion commune des salariés de la DR et d'Olivet, plus d'une soixantaine de salariés debout, entassés dans une salle surchauffée, ayant une capacité d'une trentaine de places environ, pendant plus d'une heure et demie pendant que des membres de la direction étaient assis. De plus, ils se sont retrouvés pris au piège d'une organisation dont ils n'avaient pas pu anticiper l'heure de fin, car l'invitation reçue était incomplète et erronée.
- Discours inaudible et donc incompréhensible pour un grand nombre.
- Pour d'autres, réunions organisées en visio-conférence avec une impossibilité de connexion !
- De même concernant la présentation de la Fresque NOVA lors de ces réunions : les salariés ne comprennent pas le fait d'avoir été obligé de signer une feuille d'émargement. Cette présentation doit-elle donc être considérée comme une formation obligatoire ? Sans évaluation à chaud, comment la direction pourra la valoriser comme telle ? Si c'est le cas, sur quelle ligne budgétaire est-elle imputée ?

Les élus du CSEE réunis ce jour demandent à la direction de faire preuve de considération envers les salariés dans leur intégrité morale et physique, professionnelle et personnelle.

Présidente du CSEE– Directrice Régionale Mea culpa sur l'organisation de cette réunion...

... « Je suis entièrement d'accord. Cette réunion a mal été organisée et les conditions n'étaient absolument pas optimales. »

« Il y a eu cafouillage dans les invitations transmises aux salariés. En fait, il devait y avoir deux réunions, une pour le personnel de la DR et une pour Olivet. Et puis, on s'est dit que cela était peut-être mieux d'avoir tout le monde en même temps, mais on n'a pas réalisé que les conditions de la salle n'étaient pas optimales pour accueillir tout le monde. » ...

Me la DRH

... « Formation à la stratégie de l'entreprise, et bien il y a une feuille d'émargement pour valoriser la formation, d'où la signature demandée aux salariés. Car pour le coup, ces formations ont un caractère obligatoire. »
Formation gratuite mais valorisée, c'est juste des temps de formation comme on a déjà eu à l'AFPA et que l'on aura à nouveau » ...

PV – CSE-E

- ✓ **Approbation PV de décembre 2024**
Approuvé à l'unanimité des élus votants
- ✓ **Approbation du PV du CSE-E Extraordinaire de janvier 2025**
Approuvé à l'unanimité des élus votants



Vous pouvez retrouver pour lecture, tous les PV des CSEE de notre région dans l'espace TEAMS



AFPA CENTRE VAL DE LOIRE - espace du... ..

TEAMS AFPA CENTRE VAL DE LOIRE – espace du personnel / Fichiers / 6 -tableaux d'affichage / PV CSE-E 2024 et PV CSE-E 2025.

Participation financières aux actions Activités Sociales et Culturelles

- ✓ **Approbation chèques Cultures**
Approuvé à l'unanimité des élus votants
- ✓ **Approbation Chèques Vacances**
Approuvé à l'unanimité des élus votants



Comme maintenant depuis plusieurs années votre CSE-E par l'intermédiaire des ASC propose une participation à l'achat de Chèques Vacances et de Chèques Culture.
Une information sera portée à votre connaissance via un communiqué des ASC et relayée par les correspondants de vos sites respectifs au moment opportun..., patience 😊😊

MEMBRES COMMISSION ASC	
Silvia ROBINARD	Présidente
Marjorie DION	Membre
Fabrice LE BLANC	Membre

Vos correspondants ASC en région Centre-Val de Loire		
18/36 BERRY	Yann BROTON	Béatrice MOUTARD (suppléante)
28 CHARTRES	Solène LEMOSSE	Dany REUILLON (suppléant)
37/41 VALLEE DE LA LOIRE	Nadia BUFFET	Agnes DALICHAMPS (suppléante)
45 LOIRET	Philippe GENTY	José DA SILVA (suppléant)
45 DR	Angelique GOUABAULT	Belkacem IBNECHCHAREF (suppléant)

Pensez à vos tickets de cinéma

En complément des tarifs préférentiels déjà existants, participation supplémentaire du CSE.E de 2€ par ticket sur les billets de cinéma achetés via le site du CSE-E Club Employés dans la limite de 5 tickets.
Cette offre est accessible via notre plateforme CSE-E "Club Employés "





Lecture d'une déclaration intersyndicale des élus AFPA réunis en CSEE ce jour à propos des manques récurrents d'éléments d'information et de réponses aux questions des élus dans le cadre du CSEE et de la CSSCTE

Madame la présidente, nous constatons aujourd'hui :

- Un décalage entre l'affichage de la direction d'une volonté d'un dialogue social correct et une réalité factuelle où des éléments importants ne nous sont pas donnés dans le contexte économique et social ;
- Un résumé des thèmes est affiché en séance sans reprendre l'ordre du jour prévu et avec une modification de celui-ci ;
- Des non-réponses à des questions importantes et récurrentes ;
- Des éléments présentés lors de la plénière que l'on découvre ;

C'est pourquoi, aujourd'hui, afin de tenir le CSEE de février 2025, les élus demandent une suspension de séance jusqu'à l'obtention des éléments demandés, dans le respect du code du travail et du règlement intérieur CSEE CVDL en vigueur.

À défaut, les élus se gardent le droit de dénoncer un délit d'entrave.

Plénière du CSEE du 18 février suspendue à 9h35.

Afin de garantir le respect des mandats des élus du CSEE et ce dans l'intérêt des salariés, la suspension de séance sera maintenue jusqu'à l'obtention des éléments attendus.

Une date est néanmoins proposée par la Présidente du CSEE au 7 mars ...

Une reprise du CSEE de février 2025, ne pourra se faire que 3 jours ouvrables après transmission aux élus de l'ensemble des éléments requis.

En tout état de cause ce CSEE devra se tenir avant le prochain CSEE de mars, planifié le 17.03.

Vous pouvez compter sur nous, la ligne de conduite d' **FO** ne changera pas

RESISTER – REVENDIQUER – RECONQUERIR

Vous avez dit
Conditions de Travail ?



Retrouvez toutes les infos sur les sites en
cliquant ci-dessous ↓

La SFN FO AFPA : des élus actifs et responsables
Des résolutions revendicatives pour tous les salariés.

&

Résister, revendiquer, reconquérir !



www.fo-afpa-c-v-d-l.fr

Votre Organisation Syndicale FO AFPA en région CVDL

Dpt	Représentants FO	Mandats	E-mail
28	Myriam STEPHANO	Secrétaire administrative du CSEE Elue suppléante au CSEE Représentante de Proximité	Myriam.stephano@afpa.fr
18/36	Marlène TRAHOT	Elue titulaire au CSEE Représentante de Proximité Berry	marlene.trahot@afpa.fr
	Alain LHUILLIER	Représentante de Proximité Berry	alain.lhuillier@afpa.fr
37/41	Sandrine LEGALLAIS	Elue suppléante au CSEE Membre Commission Emploi Social	sandrine.legallais@afpa.fr
	Laurent FERRIERE	Représentant de Proximité Vallée de la Loire	laurent.ferriere@afpa.fr
45	Belkacem IBNECHCHAREF	Représentant de Proximité DR	Belkacem.Ibnechcharef@afpa.fr
	Béragère CRIQUI	Représentante de Proximité Loiret	Berangere.criqui@afpa.fr
	Isabelle KINDERF MAZABRAUD	Elue titulaire au CSEE Trésorière adjointe au CSEE Elue au CSE.C Membre Commission Exécutive FO	isabelle.Knderf.Mazabraud@afpa.fr
	Silvia ROBINARD	Elue titulaire au CSEE Présidente Commission ASC	silvia.robinard@afpa.fr
	Vincent ADAMO	Elu suppléant au CSEE Membre du la CSSCT-E Représentant de Proximité Loiret	Vincent.adamo@afpa.fr
	Laurent CHATAIGNIER	Elu suppléant au CSEE	laurent.chataignier@afpa.fr
	Cédric GASNIER	Secrétaire du CSEE Elu au CSEE Membre du la CSSCT-E	cedric.gasnier@afpa.fr
	Rosan MARBOEUF	Elu suppléant au CSEE	Rosan.marboeuf@afpa.fr
Région	Isabelle KINDERF MAZABRAUD	Déléguée syndicale régionale	FO.AFPA.CVL@afpa.fr
CVdL	Alain LHUILLIER	Délégué syndical régional Représentant syndical	FO.AFPA.CVL@afpa.fr

Adhérer à **Force Ouvrière** AFPA Centre Val de Loire

Pourquoi adhérer ?

Emploi, formation professionnelle, protection sociale, accords AFPA, défense des statuts des agents de l'AFPA... toutes ces questions sont au cœur de votre vie quotidienne. Pour être efficace, il faut être informé, et il faut s'organiser, **parce que c'est uni que l'on peut se faire entendre et respecter.**

Votre avenir, celui de vos enfants, sont liés aux droits collectifs et individuels ainsi qu'au respect des droits sociaux qui sont les fondements effectifs des valeurs républicaines : le Code du travail, la Sécurité sociale, l'Enseignement, la Formation professionnelle, les Services publics, les conventions collectives nationales, les accords nationaux propres à l'AFPA.

Alors pour les défendre, pour se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, pour plus de solidarité, rejoignez l'équipe FO AFPA de la région Centre Val de Loire et prenez votre avenir en main ! Force ouvrière est partout à vos côtés avec des femmes et des hommes libres, dans un syndicat libre.

FO c'est quoi ?

FO est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés. Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français. C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail

FORCE OUVRIERE (CGTFO).

Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?

Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer le véritable syndicalisme indépendant. **Aujourd'hui FO** - historiquement et juridiquement la CGTFO - **est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat.**

C'est sa force, c'est notre force, c'est votre force.

.....

Bienvenue à FO

Demande d'adhésion à FO – AFPA

Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :

66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.

*Exemple : si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de : 100 € x 66 % = 66 € soit un reste à charge réel de **34 € seulement**. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.*

Pour rejoindre l'équipe

FO AFPA en région Centre Val de Loire

Contactez : FO.AFPA.CVL@afpa.fr

Adhérer à FO

